

DEC220848DR01

Décision portant nomination de M. Jean-Louis Guilleron aux fonctions de responsable régional de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) de la Délégation régionale Île-de-France Villejuif

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC210868DAJ du 3 mars 2021 donnant délégation de signature à Mme Marie-Hélène Papillon, déléguée régionale pour la circonscription Île-de-France Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information du CNRS (RSSIC) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Louis Guilleron, ingénieur de recherche hors classe, est nommé responsable régional de la sécurité des systèmes d'information de la Délégation régionale Île-de-France Villejuif à compter du 15 mars 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 mars 2021

Pour le président - directeur général et par délégation,

La déléguée régionale

Marie-Hélène Papillon

